



# La Baguenaude



Dimanche 02 Avril

2017

## BALADE MOTO TOUT TERRAIN - MARCIAC

Organisée par l'association CLAP 19 Place de l'Hôtel de Ville 32230 Marciac tél 05 62 09 30 18  
mail [clap32@wanadoo.fr](mailto:clap32@wanadoo.fr) - site : [www.clap32.fr](http://www.clap32.fr)

- PROGRAMME** :
- 7h30 : Accueil des pilotes place de l'Hôtel de Ville à Marciac (café, viennoiseries)  
Départ échelonné pour la boucle du matin (environ 100 Kms)
  - Pause café/sandwich dans la matinée (poste de ravitaillement « essence »)
  - A partir de 12h00 à 15h30 : Repas Salle des Fêtes de Marciac

### - NOUVEAU CIRCUIT -

**TARIFS** : balade + pause-café + repas + tee-shirt : 50 € - Repas accompagnant : 18€ enfant-12 ans:8€

**HEBERGEMENT** (très limité Réservez très vite) :

- Camping du Lac à Marciac -Tél. 05.62.08.21.19  
Location Mobil Home 2/4/6 pers, emplacements tentes et caravanes, petit-déjeuner.
  - Hôtel « les Comtes de Pardiac » à Marciac tél :05.62.08.20.00
  - Chambres d'Hôtes contact : Office de Tourisme de Marciac Tél. : 05.62.08.26.60
- Ferme de Laouellou 35 rue Morlas 32230 Marciac tel 05 62 08 24 42 mail : [marciacjv@free.fr](mailto:marciacjv@free.fr)

**La Baguenaude n'est pas une compétition** : aucun temps n'est imposé, aucun classement n'est établi. Circuit fléché d'environ 170 Km. A chaque difficulté possibilité de prendre « Facile ». Vous n'êtes pas les seuls à emprunter les chemins, à tout moment vous pouvez rencontrer des randonneurs, VTT, QUAD... **PRUDENCE !**

**RAVITAILLEMENT** : le matin à Monpardiac, à midi à la Salle des Fêtes de Marciac (parking motos au croisement de la route de Plaisance). Il n'y aura pas de ravitaillement sur le parcours de l'après-midi. Sur les bidons (uniquement bidons métalliques), acheminés par l'organisation, devra figurer le nom du pilote ou le n° qui lui a été attribué. (L'association n'est pas responsable des bidons)

**FORMALITES** : Les photocopies de la carte grise, de l'assurance et du permis de conduire devront être impérativement jointes à la demande d'engagement. Aucun engagement ne sera pris en compte sans la réception de la totalité de ces documents conformes.

Pour les pilotes mineurs de 16 ans au moins, une autorisation parentale écrite est exigée.

Tout véhicule doit être homologué pour la route- les règles élémentaires de circulation doivent être respectées- cette balade se fera sous la propre responsabilité du participant lequel maîtrise la pratique du tout-terrain.

Aucune inscription ne sera faite le matin de la balade. LES IMMATRICULATIONS EN WW NE SONT PAS ACCEPTÉES. SEULES SONT AUTORISÉES LES MOTOS IMMATRICULÉES EN FRANCE.

### ATTENTION !

Le nombre d'engagements étant limité, le remboursement total ne sera effectué que sur certificat médical reçu avant le 22 mars. Passée cette date, le remboursement (sur certificat médical) sera amputé de la somme de 20 € (repas et frais de dossier)

Ce remboursement ne sera fait qu'après le 02 avril. Pour des raisons indépendantes de notre volonté, l'organisation se réserve le droit d'annuler la manifestation à tout moment.

Pour toutes questions administratives Appelez au 05 62 09 30 18 - [clap32@wanadoo.fr](mailto:clap32@wanadoo.fr)

Pour toutes questions techniques : Contactez Jean-Luc LENFANT au 06 83 23 90 11

# Balade Moto Tout Terrain – Marciac

## Dimanche 2 Avril 2017

### BULLETIN D'ENGAGEMENT

À retourner avec le règlement **AVANT LE 22 mars 2017** à :  
C.L.A.P. 19 Place de l'hôtel de Ville 32230 MARCIAC

<b>PILOTE</b> (Remplir en capitale d'imprimerie)	<b>PERMIS</b>
Nom .....	Catégorie ..... N° .....
Prénom .....	Délivré le ..... par .....
Adresse .....	<b>MOTO</b>
.....	Marque ..... Cylindrée.....
Code postal ..... Ville.....	N° immatriculation.....2/4 temps... ..
Tél. ....	<b>ASSURANCE</b>
Mail .....	Compagnie .....
(écrivez lisiblement)	N° de police .....
	Valable du ..... au .....

Intitulés	Tarifs	Nombre de personnes	TOTAL
Engagement (pause-café+repas de midi+tee-shirt)	50 €	....	.... €
Repas accompagnant midi	18 €/ 8€	....	.... €
<b>TOTAL À PAYER (Chèque libellé à l'ordre de C.L.A.P.)</b>			<b>....€</b>

Je soussigné(e) ..... déclare :

- Avoir pris connaissance du règlement particulier et m'engage à le respecter dans tous ses détails, ainsi qu'à me conformer aux directives des organisateurs et du code de la route.
- Savoir que le droit de passage accordé par les maires, les propriétaires n'est valable que pour la journée du 02 avril 2017 et qu'emprunter le parcours de la randonnée à un autre moment, m'expose à des poursuites.
- Renoncer à tout recours ou poursuite à l'encontre des organisateurs, maires des communes traversées et propriétaires de terrains empruntés par la randonnée, pour tout accident matériel ou dommage corporel qui pourraient survenir à l'occasion de la balade du 02 Avril 2017.

#### **JE JOINS OBLIGATOIREMENT À CE BULLETIN D'ENGAGEMENT :**

- Un chèque du montant total indiqué sur le tableau ci-dessus
- Les documents demandés (carte grise, assurance, permis de conduire, autorisation parentale)
  - Une enveloppe affranchie à mon nom et adresse

**OU**

- Mon adresse mail... **Pour recevoir le numéro d'engagement**

*(Le dossard et les différents documents seront remis le 02 Avril 2017)*

**Signature précédée de la mention « Lu et Approuvé »**  
(Signature des parents pour les mineurs)